PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 14 février 2017

Monsieur Le Maire

Bonsoir. Merci à tout le monde. Nous allons aborder ce débat d'orientation budgétaire de l'année 2017 et quelques éléments sur 2016
Monsieur Paubert, voulez-vous être secrétaire de séance ? Merci.

L'an deux mille dix-sept et le quatorze février à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc SANCHEZ, Maire.
Etaient présents : Monsieur Marc SANCHEZ, Madame Myriam LEONARD, Monsieur Didier FABRE, Monsieur Jackie ROY, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS, Madame Emilie ALLABERT, Monsieur André CASSAN, Madame Chantal BLAZY, Monsieur Laurent CARRERE, Monsieur Bernard MUCCI, Monsieur Yves PAUBERT, Madame Fatiha ZERAOULA, Monsieur Patrice FAUCONNET, Madame Isabelle GRAUPERA, Monsieur Yvon PAPAIX, Madame Patricia MENENDEZ, Madame Béatrice BERTRAND, Monsieur Jérôme DUROUDIER, Madame Sylvia GUERRERO, Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA, Monsieur Franck FAREZ,
Procurations de vote :
Madame Anne-Marie EYCHENNE donne procuration à Madame Fatiha ZERAOULA
Madame Marie-Pierre SIBER donne procuration à Monsieur Jackie ROY
Monsieur Raymond LORCA donne procuration à Monsieur Didier FABRE
Madame Christine MARECHAL donne procuration à Monsieur le Maire
Madame Maryse ROUDIERE-CARBONNEL donne procuration à Madame Sylvia GUERRERO
Monsieur Stéphane FERRIER donne procuration à Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA
Madame Anne-Marie CLERGUE donne procuration à Madame Chantal BLAZY
Etaient absent(e)s : Monsieur Francesco ANTINI
Secrétaire de séance : Monsieur Yves PAUBERT
Date de convocation du Conseil Municipal : 6 février 2017

Il y a deux conseils municipaux ce soir. Il y aura très rapidement un conseil municipal le 7 mars avec beaucoup de délibérations qui nous sont imposées par l'administration de la commune.

L'ordre du jour pour ce premier conseil municipal : le débat d'orientation budgétaire 2017.

- agissant conformément aux dispositions des articles du Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,
- agissant conformément aux dispositions du règlement intérieur de la Commune, adapté par délibération du Conseil Municipal du 29 septembre 2008,
Sur le rapport de Monsieur le Maire,
Vu l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la nécessité d'organiser un débat (dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget) sur les orientations générales du budget de l'exercice à venir et sur les engagements pluriannuels envisagés, dont le texte suit :

« Le débat d'orientation budgétaire constitue un moment essentiel de la vie d'une collectivité locale. C'est à cette occasion que sont notamment définies sa politique d'investissement et sa stratégie financière.

Vous avez, en première partie, les perspectives économiques nationales et internationales. Comme tout le monde a pu le voir même s'il semble qu'il y ait léger tassement au niveau de la situation nationale-internationale cela n'en reste pas pour autant une situation sur laquelle nous pouvons nous satisfaire. Concernant les finances publiques pour 2017, il y en a des éventualités qui ne seront pas appliquées. Celle notamment qui était de retoucher la DGF ? celle -ci semblerait pour 2017 ne pas évoluer et serait poursuivie en 2018. Vous savez que 2017 sera une année un petit peu particulière puisqu'il y aura une élection présidentielle et des élections législatives. Tout cela pourra remettre en question certaines évolutions. Ce que nous pouvons constater, c'est ce qu'il s'est passé au niveau national, un léger mieux au niveau des investissements publics. Vous savez qu'ils avaient été relativement freinés par la perte de Dotation Globale de Fonctionnement importante qu'ont connu les collectivités sur au moins 2 exercices pour ne pas dire 3. Avec une forte baisse du recours à l'emprunt et le recours à la fiscalité, c'est-à-dire aux impôts locaux. Ils ont été freinés et ramenés à zéro dans beaucoup de collectivités. Ce n'est pas un cas propre au niveau du pays puisque certaines collectivités ont augmenté assez fortement leurs impôts. Ce qui s'est traduit également par une réduction des effectifs. Nous pouvons le constater au niveau de notre municipalité. Dans le contexte de cette fiscalité, il y a eu effectivement un tassement au niveau des remplacements, des départs à la retraite.
Concernant l'analyse de la réalisation du budget 2016.
Les grandes lignes que nous pouvons donner d'ores et déjà :

Au niveau de la section de fonctionnement

Du côté des dépenses

⇒ Les **dépenses du chapitre 011** « Charges à caractère général » : les dépenses **ont augmenté** (+4,92%) par rapport à celles enregistrées en 2015 (1.576.892€ en 2015 et 1.654.575 € en 2016).

⇒ Les **dépenses du chapitre 012** « Charges de personnel » **ont baissé** (-4,55%) par rapport à celles enregistrées en 2015 (4.341.999€ en 2015 et 4.144.246€ en 2016).

⇒ Les **dépenses du chapitre 65** « Autres charges » **ont baissé** (-4,94%) par rapport à celles enregistrées en 2015 (725.888€ en 2015 et 690.004€ en 2016).

⇒ Les **dépenses du chapitre 66** « Charges d'intérêt » **ont augmenté** (+4,58%) par rapport à celles enregistrées en 2015 (242.802€ en 2015 et 253.917€ en 2016).

⇒ Les **dépenses du chapitre 67** « Exceptionnelles » **ont été multipliées par 1,5** (attention cependant car il s'agit de faibles montants à la base) par rapport à celles enregistrées en 2015 (1.832€ en 2015 et 4.470€ en 2016).

Est-ce que sur ces chapitres, il y a des questions?

Xavier Pinho-Teixeira

Merci, monsieur le maire. Je souhaiterais revenir sur l'ensemble du Débat d'Orientation Budgétaire. Il me manque quelques notes explicatives qui pourraient appuyer les chiffres que vous donnez pour que nous puissions ouvrir le débat que nous n'avons pas aujourd'hui et qui ne me permet pas de pouvoir débattre avec vous justement. Le chapitre 11, par exemple, vous parlez d'une augmentation de 4. 92% pourquoi ? Quel caractère ? Quelles conséquences ont ces augmentations ? J'aurais bien aimé les connaître pour pouvoir en débattre avec vous aujourd'hui parce qu'une ligne juste comme ça et des chiffres posés comme cela, ne peut pas prétendre à ouvrir le débat.

Monsieur Le Maire

C'est un débat d'orientation, vous posez des questions. Sachez qu'il a toujours été dit que vous étiez libre d'aller rencontrer le service comptable pour vous faire expliquer les documents. Je le répète, s'il y a des éléments que vous ne maîtrisez pas et sur lesquels vous voulez avoir des renseignements un peu plus fins, un peu poussés, n'hésitez pas. Le service comptabilité à l'ordre de vous répondre et de vous donner tous les éléments nécessaires à votre compréhension .C'est ce qui se fait depuis toujours et nous ne reviendrons pas dessus ; donc vous avez toute liberté pour aller voir la comptabilité. Il n'y a pas de secrets. C'est ce qui avait été dit lors des années précédentes. Je vous rappelle que ce que nous faisons cette année, c'est ce que nous avons fait l'an dernier, ce que nous avons fait l'année d'avant. Nous ne faisons que reporter d'une année sur l'autre le même modèle de fonctionnement au niveau du DOB. Vous avez libre accès à la comptabilité, ce qui ne se fait d'ailleurs pas partout, mais ici vous êtes libre d'aller rencontrer monsieur Carbonnel. Vous pouvez le rencontrer pour aborder ces sujets -là, il vous donnera les réponses. Si une augmentation de 77 000 euros a été réalisée, c'est qu'il y a simplement des sujets et des coûts de fonctionnements qui ont augmenté cette année. Par exemple, le poste" réparation mécanique" où avec notre balayeuse, nous avons dépensé des sommes relativement importantes en entretien. D'où l'achat d'une nouvelle balayeuse. Celle-ci, nous coûte aujourd'hui très chèr. Il y a eu également un autre poste sur lequel il y a eu une forte augmentation, il s'agit de la location des minibus pour nos scolaires et notre service Enfance-Jeunesse. Un autre poste qui a augmenté, c'est celui des équipements de la police municipale où nos effectifs ont été obligés de s'équiper; un poste à 10 à 15 000 euros. Tous ces points de détails, vous les aurez avec la comptabilité, vous aurez un état, chapitre par chapitre, de ces dépenses. C'est ce que représentent les augmentations. Concernant, la baisse au niveau du personnel, la politique qui a été la nôtre, est de ne pas remplacer non plus tout le personnel et tous les postes en maladie. Cette année, nous avons pu avoir une baisse qui n'est pas négligeable de 197 000 euros, nous avons pris de nombreux contrats d'accompagnement à l'emploi, qui dans le chapitre 13 sont des recettes. C'est un poste important puisque nous avons augmenté notre volume d'aide pour ces emplois. Pour ces emplois, nous jouons la carte de l'aide sociale en donnant la possibilité à des personnes, qui sont sans travail depuis longtemps, de pouvoir, pendant un an ou deux ans, retrouver d'abord le goût du travail et la pratique d'une activité et pour certains d'entre eux d'aller vers la retraite. C'est aussi un rôle social que nous avons voulu privilégier. Nous avons augmenté les dépenses de fonctionnement mais elles ont été compensées par les recettes. Vous verrez que sur l'ensemble du budget, nous sommes très satisfaits du résultat final car notre marge d'autofinancement a été multipliée par 2 par rapport à l'année dernière. Il y a un très gros travail qui a été fait dans ce sens-là. Je le répète, vous avez libre accès à la comptabilité.

Du côté des recettes

⇒ Les **recettes liées aux atténuations de charges (chapitre 013) ont augmenté** (+6,75%) par rapport à celles enregistrées en 2015 (283.662€ en 2015 et 302.821€ en 2016).

⇒ Les **produits des services (chapitre 70) ont augmenté (+4,86%)** par rapport à ceux enregistrés en 2015 (260.954€ en 2015 et 273.924 € en 2016).

⇒ Les **produits du chapitre 73 ont augmenté (+4,03 %)** par rapport à ceux enregistrés en 2015 (5.266.814€ en 2015 et 5.479.048 € en 2016).

⇒ Les **produits du chapitre 74 ont baissé (-11,06%)** par rapport à ceux enregistrés en 2015 (1.744.147€ en 2015 et 1.551.304€ en 2016).

⇒ Les **autres recettes** (loyers notamment) **incluses dans le chapitre 75 ont augmenté** (+12,63%) par rapport à celles enregistrées en 2015 (129.027€ en 2015 et 145.324€ en 2016).

⇒ Les **produits exceptionnels regroupés dans le chapitre** 77 comptabilisent entre autre les recettes issues des ventes de bâtiments. Ces recettes **ont baissé** (-59,27%) par rapport à celles enregistrées en 2015 (181.988€ en 2015 et 74.122€ en 2016).

Conclusion générale sur la section de fonctionnement et ses résultats

Le total des recettes réelles de fonctionnement s'établit à 7.826.649 € contre 7.866.597€ en 2015, ce qui représente une baisse de 0,51 %. Le total des dépenses réelles de fonctionnement s'établit à 6.691.447 € contre 6.928.105€ en 2015, ce qui représente une diminution de 3,42%.

Sur ces chapitres, avez-vous des questions ? Encore une fois je prends en compte la remarque qui a été faite tout-à-l 'heure, la réponse sera exactement la même.
Nous devons remercier les services de Pôle Emploi qui nous aident à trouver des personnes en grande difficulté. Pour les autres postes, ce sont surtout les recettes au niveau des cantines, au niveau du cinéma. Il ne faut pas oublier que durant l'année 2016, nos recettes ont diminué de façon importante due aux travaux puisque nous avons redémarré à partir de juillet. Je vous donne une information, qui fait plaisir, puisque sur les 3 dernières semaines, nous avons eu près de 3 000 entrées au niveau du cinéma, ce qui ne s'était jamais produit. Cela grâce aux films qui sortent en sortie nationale et attirent un public qui vient du département et non plus uniquement de Lavelanet ou du Pays d'Olmes.

Sur les recettes ?

Enfin, il est à noter que dans ces résultats les recettes dites « exceptionnelles » ont très peu d'impacts sur les équilibres budgétaires en 2016, leur montant s'élevant à 74.222 €

Le montant respectif des dépenses et des recettes de fonctionnement permet de dégager un solde positif de fonctionnement de 1.269.654 € (1.288.305 l'année dernière).

Les règles régissant le budget communal prévoient que les excédents de fonctionnement financent en premier lieu l'amortissement du capital des emprunts (compte 16). Les sommes restantes, après cette première imputation, sont destinées à financer les investissements nouveaux (gros travaux de maintenance et entretien) et les nouveaux équipements ou matériels amortissables sur plus de 5 ans. En revanche, les excédents d'investissement n'ont pas vocation à être utilisés pour équilibrer la section de fonctionnement. Cette règle de saine gestion rejoint l'interdiction de mobiliser des emprunts au profit de la section de fonctionnement ou de transférer des recettes propres d'investissement en fonctionnement.

Au niveau de la section d'investissement

Du côté des dépenses

En 2016, les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 2.107.578€ pour les dépenses d'équipement et 1.073.762€ pour les dépenses financières (hors opération d'ordre) auxquelles il convient d'ajouter les opérations d'investissement qui ont démarré en 2016 et pour lesquelles il est nécessaire de reporter les engagements sur l'année 2017.

Vous verrez que des investissements qui seront commencés, seront poursuivis l'année suivante car ce sont souvent des projets sur 2 ans.

Du côté des recettes

En 2016, les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 2.575.724€ pour les recettes d'équipement et 264.844€ pour les recettes financières (hors opération d'ordre). Elles sont essentiellement constituées des versements de subventions sur des opérations d'investissement.

Détail des résultats et proposition d'affectation des résultats pour le budget principal

Le détail des résultats de l'exercice budgétaire 2016 s'établirait comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A. Résultat de l'exercice	781.348€
B. Résultats antérieurs reportés	1.288.305€
C. Résultat à affecter (A+B hors restes à réaliser)	2.069.654€
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT (incluant le montant du report des restes à réaliser ci-dessous)	485.595€
SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT	302.462€

BESOIN DE FINANCEMENT		485.595€
PROPOSITIONS D'AFFECTATION	Affectation en réserves R 1068 en investissement	800.000€
	Report en fonctionnement R002	1.269.654€
	Total des déficits reportés	0,00€

C'est ce qui sera proposé lors du vote du budget. Il y a de quoi poursuivre notre politique d'investissement sur la collectivité et notre poursuite en fonctionnement même si dans le cadre de 2017 nous essayons de maîtriser toutes ces dépenses. Certaines seront incompressibles dans l'année qui arrive. Elles ne sont pas impossibles à maîtriser dans les années qui suivent notamment au niveau des coûts d'énergie puisque nous avons un programme qui est mis en place sur les énergies renouvelables, telles que la géothermie, le solaire et autre. Ce sont des facteurs de diminution importants de notre fonctionnement notamment, dans le cadre de la tradition énergétique, lorsque nous passerons au niveau de l'éclairage public avec un projet de remise en état de tout l'ensemble du réseau d'éclairage publique par LED et autre. Concernant la préparation budgétaire pour 2017 pour la commune de Lavelanet, ce sont les postulats de travail que je souhaite proposer au niveau de la section de fonctionnement.

PREPARATION BUDGETAIRE 2017 POUR LA COMMUNE DE LAVELANET :

Des postulats de travail pour l'année 2017 au niveau de la section de fonctionnement

Du côté des dépenses :

⇒ Les dépenses du chapitre 011 « Charges à caractère général » devraient légèrement augmenter en 2017.

Au niveau des fluides, les augmentations qui nous sont annoncées et sur l'ensemble des bâtiments cela représente des sommes relativement importantes. Nous allons veiller à ce que tout le monde soit sensibilisé pour éteindre les lumières et le chauffage de façon à maitriser les coûts. Cependant, nous sommes un peu inquiets par rapport au carburant qui est en hausse et qui représente environ 15 à 20% d'augmentation.

⇒ Les dépenses du chapitre 012 « Charges de personnel » devraient baisser en 2017, de l'ordre de 1 %. Pour rappel, le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) est de l'ordre de +2% par an.

Sans rien faire le montant des salaires augmente de 3 % annuellement. Nous pensons pouvoir diminuer de 1% la masse salariale et poursuivre le travail qui a été fait. Nous aurons des départs en 2017 annoncés qui ne seront pas remplacés en externe, mais remplacés en interne, puisque nous avons des gens capables de suppléer certains postes qui sont défaillants.

⇒ Les dépenses du chapitre 65 « Autres charges » devraient être stables en 2017.

⇒ Le chapitre 66 « Charges d'intérêt » sera calculé au plus juste en précisant les projets d'équipement. Il augmentera légèrement en fonction du nombre de projets d'investissements retenus et de leur montant respectif.

Tout ce qui est programmée pour 2017 n'aura un impact sur les emprunts qu'en 2018. C'est à l'année n +1 où les emprunts augmentent. Cette année en 2017, ce sont les emprunts liés aux travaux d'investissements, cinéma par exemple qui sont, aujourd'hui, sur le budget

Du côté recettes :

⇒ Les recettes liées aux atténuations de charges (chapitre 013) devraient légèrement diminuer en 2017. Chaque fois que nous ne remplaçons pas des contrats d'accompagnement, nous perdons également les recettes, sauf si nous reprenons des contrats. Reprendre des contrats c'est vraiment en fonction des besoins que nous avons au niveau de la collectivité

⇒ Les produits des services (chapitre 70) devraient augmenter en 2017.

Il y a une augmentation mathématique de plus 2%, mais encore une fois nous essaierons de la contrôler

⇒ Le montant des produits du chapitre 73 devrait augmenter légèrement en 2017 (augmentation du coût de la vie). La volonté de la commune est de ne pas augmenter la pression fiscale.

Je proposerai de ne pas me toucher aux impôts pour la dixième année consécutive.

⇒ Les produits du chapitre 74 vont continuer à diminuer, de l'ordre de 50.000 € pour l'année 2017.

⇒ Les produits au chapitre 77 devraient être de l'ordre de 120.000 €.

Ce sont les ventes exceptionnelles que l'on pourra faire.

⇒ Les autres recettes (loyers notamment) incluses dans le chapitre 75 devraient être stables, voire légèrement en baisse en 2017.

Ce sont les propositions pour la préparation du budget 2017 que je proposerai.
Est-ce que sur ces sujets-là, rester sur des dépenses maximum et des recettes minimum, il y a des questions ?
Cela permet de ne pas se tromper au niveau du budget.

Des postulats de travail pour l'année 2017 au niveau de la section d'investissement

Le montant de ces investissements s'élèverait, pour l'année 2017, à 5.100.000€. Les principaux projets (pour un montant de 4.216.500€) portés par la Commune seraient :

⇒ Gendarmerie dont :

- Voirie : 150.000€ prévus et réalisables
- Bâtiments : 3.500.000€ prévus globalement mais 900.000€ réalisables en 2017

Sur ces projets, ce sont nos prévisions, s'il y a du retard dans le permis de construire par exemple, il se peut que ce soit retardé.

Nous devrions avoir le 2 mars la décision définitive de la commission d'agrément des terrains. Les marchés publics seront lancés et nous espérons démarrer les travaux au mois de septembre.

Le bâtiment du Service Technique sera réhabilité, permettant à nos agents d'avoir des vestiaires corrects, avec des douches correctes, ainsi qu'un équipement hommes-femmes correct. Nous allons mettre en conformité l'ensemble de ces bâtiments pour que les agents puissent exercer leurs fonctions. Nous l'avons budgétisé sur 2017 mais nous pensons que nous serons à cheval sur les deux années 2017 /2018. D'autant plus que nous voulons y installer les archives.

⇒ Services techniques :

- 330.000€ prévus et réalisables

⇒ Travaux dans divers bâtiments dont :

- Ourdissoir : 65.000€
- Jean Jaurès : 35.000€
- Autre : 350.000€
- Soit 450.000€ au total

Les travaux de l'Ourdissoir seront effectués par nos équipes municipales pour accueillir l'association Extremadura.
Les travaux de Jean Jaurès ne peuvent démarrer que cette année. Ils sont financés à 70 voire 80% par la CAF et le FDAL. Ce sont les coûts bruts, hors financements bien évidemment ! Pour les autres projets c'est la remise en état des toitures : Les Avelines, le gymnase Jacquard. C'est la mise en conformité des bâtiments.

⇒ Piscine dont :

- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : 25.000€
- Travaux et maîtrise d'œuvre : 3.400.000€ prévus mais 300.000€ réalisables

Il sera fait uniquement la démolition des tribunes et le réaménagement de l'extérieur.

⇒ Voirie (ex syndicat voirie) : 300.000€

Il est prévu de terminer la rue Jacquard, des jardins publics jusqu'au musée. Ainsi que la remise en état des trottoirs et du lotissement du Fourcat.

⇒ Projet Alsace Lorraine dont :

- Etudes : 61.000€
- Travaux : 800.000€ prévus mais 600.000€ réalisables

- Soit 661.000€ réalisables au total

Il y aura bien sûr des travaux mairie. Il y a des travaux pris en compte par le SMDEA.
Le Conseil Departemental n'interviendra qu'en 2018 et prendra en charge à 100% tout ce qui est du revêtement. Il financera à 30% l'ensemble du projet. TEPcv qui est de l'ordre de 2 millions plus 30%, plus le revêtement, nous avons un beau chantier qui va durer 2 ans minimum et qui se terminera je pense en 2019.

⇒ Achats de bâtiments dont :
- Extremadura : 21.000€
- Consort Lavilla : 42.000€
- Consort De Roaldes : 123.000€

Nous prenons la décision de racheter le bâtiment avec le parc qui est derrière le marché couvert pour 123 000 euros chaque année pour une période de trois ans.
Ce projet nous permet de garder la totalité du parc avec le bâtiment principal d'habitation et le bâtiment qui touche Gamm vert. Je précise qu'il a été écrit que nous allions démolir Gamm vert. Pas du tout ! Nous démolissons les bâtiments qui sont entre la maison De Roaldes et Gamm Vert. Il y aurait la possibilité de faire le futur pont qui ira directement au parking de l'hôpital. Ce qui ce qui nous amènera à fermer l'avant du marché couvert pour laisser ce bâtiment avec toute l'Esplanade libre. Nous permettant ainsi de réorganiser le marché le vendredi et de supprimer les feux.

Pour le projet De Roaldes. Nous réfléchissons à ce qui peut se faire dans le bâtiment. 3 projets sont en train de naître, soit une maison de repos pour personnes âgées ou un projet d'hôtel. Ce ne sont que des possibilités.

- Consort Marquis : 20.000€

Achat du terrain à côté de l'école Jeanne D'Arc permettant de supprimer tous les stationnements qui existent en bordure de route. Il y aura alors une piste cyclable, ainsi que des trottoirs conséquents et la réalisation d'un parking pour l'école.

- Soit 206.000€ au total

⇒ Démolitions :
- Ilot du Paquito : 350.000€

Concernant les démolitions, ce que nous prévoyons c'est l'ilot du Paquito, les 3 maisons.

- Ex maison de retraite : 950.000€ prévus mais 300.000€ réalisables

La démolition de l'ancienne maison de retraite pour un montant de 950 000 euros. Nous ne pourrons pas démolir la totalité sur une seule année. Je pense qu'il y aura cette année simplement un tiers des bâtiments démolis. Le Conseil Départemental a déjà validé sur le projet 350 000 euros et sur les projets restants nous attendons la réponse du Ministre des Politiques de la Ville qui a le dossier. Nous pourrions avoir 2 possibilités de financements à titre exceptionnel sur des

démolitions de friches. Nous aurions de l'ordre de 80% de subventions sur ces démolitions. Le projet réalisable serait pour cette année de l'ordre de 650 000 euros. Ce serait des projets sur 2 ans.

- Soit 650.000€ réalisables au total

⇒ Matériel :
- Balayeuse : 130.000€
- Camion : 25.000€
- Soit 155.000€ au total

Concernant le matériel, c'est l'achat d'une balayeuse, puisque la nôtre nous coûte entre 10 et 25 000 euros suivant la réparation. Il est plus qu'urgent maintenant de la changer puisque c'est un outil important. Nous avons, là aussi, déposé un dossier auprès du Conseil Départemental, ainsi que l'achat d'un camion pour un montant de 25 000 euros.

Concernant les études, dans le cadre de TEPcv.

⇒ Etudes :
- Mobilité : 62.500€

- Géothermie : 15.000€

Je pense que pour la géothermie, nous irons au-delà de cette somme car le projet de l'hôpital est également à l'étude. Il est actuellement suspendu tout simplement parce qu'il faut que le bâtiment soit démoli pour faire des sondages et vérifier que la géothermie s'adapte à ce terrain.

- Hygrothermique : 12.000€
- Soit 89.500€ au total

Voici, les grands projets que nous avons à réaliser, pour 2017, sur la fin de ce mandat.

Nous parlerons de TEPcv dans les réunions publiques, je vous invite à y assister et nous parlerons aussi de la participation citoyenne.
Nous ferons une réunion avec les banques, les notaires et les agents immobiliers. Tous les partenaires du logement, de façon a expliqer le projet. Ils doivent être des ambassadeurs sur ce projet. Par exemple, pour l'hôpital le projet démarrera véritablement le 6 mars avec la démolition des abattoirs. La fin du chantier sera fin mai. Ensuite, les études reprendront Nous pourrons ensuite voir comment le reste de l'aménagement pourra se faire.
Des questions ?

Mr Jean-Luc Torrecillas

Concernant la mobilité dans la ville et autour de la ville, nous n'avons pas prévu de travaux ?

Monsieur Le Maire

Autour de la ville, je laisse ça à mes collègues qui habitent autour de la ville. Au sein de la ville,

nous avons fait le point sur les bâtiments concernant la voirie. C'est un projet qui est relativement lourd. Nous allons essayer de prioriser, d'une part les travaux qui vont être confiés aux entreprises et d'autre part les travaux qui vont être réalisés par nous-même. Nous avons la chance d'avoir 4 agents qui sont capables de faire les travaux, qui ont les compétences et le professionnalisme.

Mr Jean-Luc Torrecillas

Concernant la navette, Mr Le Maire ?

Monsieur Le Maire

Concernant la navette, nous allons y travailler aussi. Nous ne l'avons pas encore prévu au budget puisque nous n'avons pas la confirmation que les choses soient possibles. Concernant la navette Foix-Lavelanet, cela est de la compétence du département et deviendra peut-être une compétence régionale d'ici la fin de l'année. Nous ne savons pas ce qui peut se passer demain. Nous aurons le bus à 1€, mais il faut que les horaires soient adaptés aux administrés avec plusieurs plages dans la journée. Pour la navette locale, il faut continuer à travailler en prenant en compte les professionnels locaux.
Nous y travaillerons et je pense que cela pourra se réaliser en 2018 avec l'achat d'un minibus.

Mr André Cassan

Entre les 5 100 000€ prévus et les projets à 4 200 000€, il reste 900 000 €. A quoi vont-ils servir ? Qu'est-ce qui est prévu ?

Monsieur Le Maire

C'est la TVA, 20%.
Pas d'autres questions ?

Nous ne votons pas le Débat d'Orientation Budgétaire, c'est simplement une information.
Rapprochez-vous de Mr Carbonnel si vous souhaitez avoir des réponses à vos questions.

Ce conseil municipal est clos.

La séance est levée à 19h.

Le Maire

Marc Sanchez